

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : MDE 14/031/2008

ÉFAI

2 décembre 2008

### **Irak. Amnesty International déplore l'incarcération d'un médecin kurde**

Amnesty International déplore l'incarcération du médecin Adil Hussain, condamné à une peine de six mois d'emprisonnement et à une amende par un tribunal d'Arbil, dans le Kurdistan irakien, le 24 novembre 2008, pour un article paru dans le journal *Hawlati*.

Amnesty International considère Adil Hussain comme un prisonnier d'opinion et demande sa libération immédiate et inconditionnelle.

Adil Hussain a fait l'objet de poursuites après avoir écrit un article médical sur l'homosexualité et les rapports sexuels publié le 11 avril 2007 dans le journal *Hawlati*. Il a été inculpé en application de l'article 403 du Code pénal irakien, qui porte sur la publication d'écrits considérés comme immoraux. Il a fait appel de sa condamnation mais il est toujours incarcéré. Des membres de la presse kurde ont lancé une campagne en faveur de sa libération.

### **Complément d'information**

L'action engagée contre Adil Hussain va à l'encontre de réformes récentes ayant des répercussions sur la presse. En septembre 2008, le Parlement kurde a adopté une nouvelle loi relative à la presse abolissant les condamnations à des peines d'emprisonnement pour diffamation, souvent utilisées par le passé pour punir des journalistes. Cependant, les journalistes et d'autres personnes continuent de faire l'objet de poursuites ou d'être harcelés s'ils critiquent le gouvernement régional, la justice et les forces de sécurité du Kurdistan, ou s'ils font état dans leurs articles d'allégations de corruption et de népotisme. Certains ont été enlevés et victimes de violences physiques, d'autres ont reçu des menaces de mort. En juillet 2008, le journaliste âgé de vingt-trois ans Souran Mama Hama a été abattu à Kirkouk, ville à majorité kurde située en dehors de la région relevant du gouvernement régional du Kurdistan. Il avait publié des articles contenant des allégations de corruption et de népotisme au sein des deux principaux partis kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK). Il aurait reçu plusieurs menaces de mort anonymes quelques jours avant d'être tué. Le gouvernement régional du Kurdistan a condamné publiquement le meurtre de Souran Mama Hama mais personne, à ce jour, n'a été déféré à la justice pour cet homicide.

FIN

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566 ou visiter le site <http://www.amnesty.org/fr>